



L'hébergement et sa main-d'œuvre¹

LE SECTEUR

L'hébergement est l'un des cinq secteurs de l'industrie touristique avec la restauration, le transport, les loisirs et divertissements et les services de voyages. Il se place au troisième rang des secteurs en termes de nombre d'établissements et au quatrième rang en termes d'emplois et de masse salariale.

Ce secteur connaît des hausses saisonnières d'achalandage notamment en été, et certains établissements, dont ceux qui sont axés sur les activités de plein air, peuvent ne pas être ouverts à l'année (ex. camping, pourvoies).

En 2014, le secteur de l'hébergement comptait 5 655 entreprises, soit 18 % des entreprises touristiques du Québec. Les régions comptant le plus d'établissements d'hébergement sont dans l'ordre les Cantons-de-l'Est (549), les Laurentides (539), Québec (511), la Gaspésie (480) et Charlevoix (406).

Le secteur est principalement composé d'entreprises de petite taille avec 89 % qui emploient moins de 20 employés et seulement 5 % qui en emploient 50 et plus.

LES EMPLOIS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2012, le secteur comptait 37 233 emplois dont 75 % à temps plein et 25 % à temps partiel. Les professions comptant le plus d'emplois étaient Préposé à l'entretien ménager² (21 % des emplois), Préposé à la réception (13 % des emplois) et Serveur d'aliments et boissons (11 % des emplois).

La main-d'œuvre était composée de 59 % de femmes, de 17 % d'immigrants et de 41 % de personnes de 45 ans et plus. Les emplois à temps partiel étaient occupés par les moins de 25 ans dans une proportion de 47 % et par les femmes dans une proportion de 67 %.

MASSE SALARIALE ET RÉMUNÉRATION³

En 2012, la masse salariale s'élevait à 1,1 milliards de dollars pour un total d'heures travaillées de 61,2 millions, soit une moyenne annuelle de 1 642 heures travaillées par personne.

Le revenu annuel moyen était de 34 822 \$ pour les employés à temps plein et de 11 758 \$ pour les employés à temps partiel. Ceci s'est traduit par un salaire horaire moyen de 18,17 \$ pour les employés à temps plein et de 14,15 \$ pour les employés à temps partiel.

Le salaire horaire moyen des femmes (16,81 \$) était de 10 % moins élevé que celui des hommes (18,73 \$).

Le salaire horaire moyen des immigrants (18,07 \$) était de 3 % plus élevé que celui des non immigrants (17,55 \$). Fait à noter, les immigrants ont travaillé en moyenne 22 % d'heures de plus que les non immigrants en 2012.

ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les emplois ont affiché une hausse de près de 20 % de 2004 à 2012 et le nombre total d'heures annuelles travaillées une augmentation à peu près égale, soit 21 %.

Le ratio emploi temps plein/temps partiel est resté sensiblement le même entre 2004 et 2012, soit autour de 75/25.

Les professions qui ont enregistré une hausse des emplois sont Préposé à la réception (+ 48 %), Cuisinier (+ 35 %), Serveur au comptoir/préparateur d'aliments dans les services alimentaires (+ 18 %), Serveur d'aliments et boissons (+ 15 %) et Préposé à l'entretien ménager (+ 10 %). À l'inverse, les professions Directeur de l'hébergement et Animateur/responsable des programmes de sports, loisirs et conditionnement physique ont enregistré des diminutions de 12 % et 3 % respectivement.

Alors que la moyenne annuelle d'heures travaillées est restée inchangée pour l'ensemble du secteur, les professions enregistraient des changements significatifs à ce chapitre. Les heures annuelles moyennes travaillées ont augmenté de 18 % pour les Serveurs au comptoir/préparateurs d'aliments dans les services alimentaires et de 4 % pour les Préposés à l'entretien. À l'inverse, elles ont diminué de 10 % pour les Serveurs d'aliments et boissons, de 5 % pour les Directeurs de l'hébergement et de 5 % pour les Animateurs/responsables de programmes de sports, loisirs, et conditionnement physique⁴. De fait, seules les heures annuelles moyennes travaillées par les Cuisiniers et les Préposés à la réception se sont maintenues à leur niveau de 2004.



L'hébergement et sa main-d'œuvre

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

La masse salariale a augmenté de 37 % de 2004 à 2012. Durant cette période, le revenu annuel moyen est passé de 25 394 \$ à 29 005 \$. Cette augmentation de 14 % n'a toutefois pas permis de rattraper l'indice des prix à la consommation qui a progressé de 16,3 % au cours de la même période.

Le taux d'augmentation des salaires et traitements annuels moyens a dépassé l'indice des prix à la consommation pour 2 des 7 professions étudiées, soit Serveur au comptoir/préparateur d'aliments dans les services alimentaires (+ 37 %) et Préposé à la réception (+ 18 %). Les salaires et traitements des autres professions n'ont pas suivi le rythme de l'inflation et certaines ont même enregistré une diminution. Les salaires moyens des Préposés à l'entretien ménager, Cuisiniers et animateurs/responsables des programmes de sports, loisirs et conditionnement physique ont augmenté de 13 %, 8 % et 7 % respectivement alors que ceux des Serveurs d'aliments et boissons et des Directeurs de l'hébergement ont diminué de 7 % et 4 % respectivement.

1. Les données sur la main-d'œuvre sont extraites du compte satellite des ressources humaines en tourisme de Statistique Canada. Les données sur les recettes proviennent de CANSIM. Elles ont toutes été extraites à partir du code SCIAN 7210 – Services d'hébergement. Sont compris les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'hébergement de courte durée à des voyageurs, des vacanciers et d'autres personnes. Ces établissements peuvent offrir une gamme d'autres services (p. ex. des restaurants ou des installations de loisirs) ou exploiter des installations d'hébergement destinées aux amateurs de plein air comme les pourvoiries et les terrains de camping.
2. Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
3. Comprend des rajustements apportés pour tenir compte des congés payés (maladie et vacances) ainsi que de certains pourboires non déclarés.
4. Précisons que les animateurs/responsables de programmes de sports, loisirs, et conditionnement physique qui travaillent dans le secteur de l'hébergement affichent une moyenne d'heures travaillées relativement faibles soit 463 heures en 2012.

Avec l'aide financière de :